



Terre des hommes

Aide à l'enfance.



Vision

Nous aspirons à un monde où les droits des enfants, tels que définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant, sont toujours respectés. Un monde où les enfants peuvent grandir à l'abri du danger et devenir les acteurs et les actrices du changement qu'ils et elles souhaitent voir dans leur vie.

Mission

Terre des hommes est une organisation suisse indépendante, neutre et impartiale fondée en 1960, dédiée à la mise en œuvre de changements importants et durables dans la vie des enfants et des jeunes, en particulier les plus exposé-e-s aux risques. Nous veillons à leur bien-être et à l'application effective de leurs droits, définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant et dans d'autres instruments de défense des droits humains. Pour faire la différence, nous concentrons nos efforts dans les domaines de la santé maternelle et infantile, des enfants et jeunes en situation de migration et de l'accès à la justice. Nous encourageons une participation active des enfants et des jeunes en vue de favoriser leur émancipation. Nous plaignons pour le respect de leurs droits et les soutenons dans l'expression de leurs besoins et de leurs intérêts. Nous travaillons dans des contextes fragiles et des zones de conflit, ainsi que dans des environnements plus stables.



Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters
Avenue de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne
T +41 58 611 06 66, F +41 58 611 06 77
E-Mail: info@tdh.ch, CCP: 10-11504-8

Büro Deutschschweiz
Limmatstrasse 111, CH-8005 Zürich
T +41 58 611 07 40, F +41 58 611 07 41
E-Mail: info@tdh.ch, PCK: 10-11504-8

www.tdh.ch
www.facebook.com/tdh.ch
www.twitter.com/tdh_ch
www.instagram.com/tdh_ch



Nos engagements

- Nous faisons des **choix courageux** et agissons avec **conviction et détermination** ;
- Nous visons **des changements positifs, pertinents et durables** dans la vie des enfants et des jeunes, de leurs familles et de leurs communautés ;
- Nous défendons une approche intègre, responsable et transparente fondée sur la **coopération et la promotion de la diversité** ;
- Nous nous efforçons d'agir avec **humanité et professionnalisme** avec et auprès des enfants et des jeunes, ainsi que de promouvoir la justice et l'équité ;
- Nous valorisons, **respectons et appuyons notre personnel et nos bénévoles** qui, collectivement et individuellement, font preuve d'un profond dévouement envers les enfants et les jeunes, leurs familles, leurs communautés, et sommes redevables envers nos bailleurs de fonds ;
- Nous reconnaissons, apprécions et soutenons **le rôle primordial des acteurs locaux** dans leur propre développement, notamment le rôle des communautés ;
- Nous œuvrons au service d'un **monde durable** et nous nous engageons à limiter au maximum notre empreinte carbone.

Nos principes d'action

- Nous agissons dans l'**intérêt supérieur de l'enfant**, conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU et aux autres instruments pertinents relatifs aux droits humains ;
- Nous favorisons l'adhésion des **partenaires locaux** aux projets et aux actions, et renforçons les **systèmes locaux** de manière à donner aux différents acteurs nationaux et locaux les moyens de fournir une expertise conforme aux principes de bonne pratique ;
- Nous agissons dans l'intérêt **humanitaire, du développement et de la paix** ;
- **Nous nous associons** à d'autres organisations pour **plaider** en faveur des droits des enfants et des jeunes.
- Nous nous efforçons d'obtenir un changement durable dans toutes nos actions et tous nos programmes **en créant un impact positif**.

Adopté par le Conseil de fondation le 13 novembre 2020

